

Service SECURITE / ENVIRONNEMENT

Industeel Belgium

<u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>

Rév.	Date	Rep. rév.	Etablie/mod. par	Vérifiée par	Approuvée par
0	27/02/12	-	F. BOURGEOIS	E. HOLOGNE	B. NOEL
1	08/05/17		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	E. HOLOGNE
2	14/10/17		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	D. EFENTZOGLOU
3	12/12/18		F. BOURGEOIS	L. LUAMBUA	D. EFENTZOGLOU

Table des matières

1.	Documents de référence	1
2.	Liens avec d'autres documents	1
3.	Objet de la procédure	1
4.	Domaine d'application	1
5.	Conditions d'accès au site d'IB	1
6.	E-learning	2
7.	Processus d'inscription	3
8.	Durée de validité de l'accès	3
9.	E-learning – Accès 1 jour	3
10	Demande de dérogation	6

1. Documents de référence

BS OHSAS 18001 – dernière révision applicable : exigence 4.3.1 Identification des dangers, évaluation des risques, détermination des mesures de contrôle.

2. Liens avec d'autres documents

Kit de communication Passeport IB (KitCommunicationPasseportIB.pptx) Formulaire d'inscription au Passeport IB (FormulaireSaisiePasseportIB.xlsm)

3. Objet de la procédure

Cette procédure décrit les conditions de validité d'un accès au site d'IB.

4. Domaine d'application

Cette procédure s'applique aux intérimaires, aux stagiaires, aux cotraitants et à toute personne externe au site d'Industeel Belgium (autres sites Industeel, autres sites ArcelorMittal ...) qui doit réaliser une activité sur le site.

5. Conditions d'accès au site d'IB

Pour toute personne externe venant effectuer une activité sur le site d'IB, l'accès sera autorisé si :

- elle réussit le test relatif à la connaissance des règles Santé-Sécurité-Environnement du site,
- elle dispose d'un badge d'accès activé,

Toute personne accédant au site doit **<u>obligatoirement enregistrer sa présence</u>** au moyen du badge qui lui a été délivré. Ce badge est <u>strictement personnel</u>.

Accès véhicule

Une demande spécifique sera envoyée au service gardiennage <u>Chef.POSTE@arcelormittal.com</u> et reprendra les informations suivantes :

- Personne de contact IB.
- Nom de l'entreprise, nom et prénom du demandeur.
- Plaque d'immatriculation du véhicule.



<u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>

6. E-learning

Le E-learning est un outil pédagogique en ligne de formation aux règles Santé-Sécurité-Environnement du site qui permet d'acquérir les compétences théoriques et les savoir-faire nécessaires à l'environnement industriel. Il est disponible en français, en néerlandais, en anglais et en allemand. Cette formation se présente sous la forme d'un dispositif interactif qui se décline en 16 chapitres. Chaque chapitre comporte une partie « contenus » destinée à se familiariser aux règles Santé-Sécurité-Environnement, suivie d'un questionnaire d'évaluation pour valider les connaissances sur ces règles.

Deux niveaux d'apprentissage ont été élaborés :

- Niveau « administratif », 8 chapitres sont abordés (± 2 heures).
- Niveau « opérationnel », 16 chapitres sont abordés (± 4 heures).

L'obtention d'un score minimum de 80% par chapitre et une progression TERMINEE à 100 % à TOUS LES CHAPITRES du niveau permet d'obtenir le certificat de réussite.

Charte de déontologie

Un contrôle de la connaissance des règles issues du passeport sécurité pourra être réalisé :

- lors d'audits terrain,
- au moment du retrait du badge.

Toute personne/société, qui a recours à la fraude pour réaliser le test, s'expose à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion.

Sont considérés comme étant une fraude :

- l'obtention par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, des questions et/ou des réponses d'examen et de leur utilisation ou diffusion,
- la sollicitation ou l'obtention de toute aide non autorisée auprès d'autres personnes,
- la substitution des personnes lors du test,
- la falsification de documents ou l'usage d'un faux document pouvant avoir une incidence sur l'évaluation.

1) Inscription du personnel IB, autres sites Industeel et AM

C'est le SIPPT d'IB qui gère les inscriptions en direct avec AM US Formation par mail en communicant le code AMEI de l'apprenant et le niveau de la formation. Adresse mail : <u>health.safetyusf@arcelormittal.com</u>.

2) Inscription des nouveaux engagés (CDD ou CDI) et des stagiaires

Le service RH gère l'inscription via la méthode décrite au point 7 Processus d'inscription.

3) Inscription des intérimaires et du personnel cotraitant

Les sociétés d'intérim et les entreprises cotraitantes gèrent l'inscription via la méthode décrite au point 7 Processus d'inscription.

7. Processus d'inscription

L'inscription au e-learning nécessite le téléchargement des documents suivants :

- a) le formulaire d'inscription (fichier Excel), document dans lequel seront enregistrés les apprenants,
- b) le kit de communication qui décrit :
- comment compléter et envoyer le formulaire d'inscription,
- comment accéder à la formation.

Ces documents, qui sont disponibles en français, néerlandais, anglais et allemand peuvent être téléchargés :

- à partir d'un PC non IB, sur la DROPBOX (E Learning Passeport sécurité) en suivant le lien <u>https://www.dropbox.com/sh/38hb50vbp1t85mc/AACZ1bbqQj_TMCSl4YE4VHs1a?dl=0</u>
- à partir d'un PC IB, sur « gestion documentaire » en suivant le lien <u>\\serv_backup1\gestion documentaire\Sécurité\PREVENTION (accessible à tous)\COTRAITANTS\Documents e-learning</u>

8. Durée de validité de l'accès

Lorsque la personne dispose de son certificat de réussite à la formation e-learning, elle se présente, dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de délivrance du certificat, avec le certificat de réussite et un justificatif d'identité, au Service Sûreté Industrielle d'Industeel Belgium pour retirer son badge d'accès (bâtiment du service progrès continu maintenance près de la loge aciérie). Attention, ces documents sont obligatoires pour la délivrance du badge d'accès au site industriel.

Les badges obtenus avec la version « Test relatif au Passeport Sécurité » resteront actifs jusqu'à échéance de la date de validité.

Retrait du badge d'accès auprès du service gardiennage (1er étage service PCM)

Lundi/Mercredi/Vendredi de 10h00 à 12h00

En dehors de ces jours, se présenter à une des 2 loges avec son certificat pour obtention d'un badge provisoire, valide pour une seule journée.

Durée de validité du badge d'accès :

- La durée de validité du badge est de 5 ans à compter de la date délivrance.
- En cas de manquement, l'accès au site peut être désactivé pour une période déterminée, voire définitive.

9. E-learning – Accès 1 jour

Information au service gardiennage

La demande est envoyée par mail à DL-MAU-Visite :

- La personne de contact IB et n° de téléphone.
- Nom de la société intervenante.
- Nom et Prénom de l'intervenant.
- Date et heure d'arrivée.



Accès de l'intervenant au site

- L'intervenant se présente à une loge pour y être enregistré.
- Le garde téléphone à la personne de contact IB.
- La personne de contact IB vient à la loge prendre en charge l'intervenant.

Test relatif à la connaissance des règles Santé-Sécurité-Environnement du site

La personne de contact IB mettra à disposition de l'intervenant un PC muni d'une connection internet.

Le module e-learning - Accès 1 jour est disponible en suivant le lien :

http://web-tuteur/Specif/IndusteelBelgium/AccueilSecu/AccueilSecu.aspx

Un PC est disponible dans les bureaux du SIPPT, prendre contact avec le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 071/44-19-10.

Compléter tous les champs - valider en cliquant sur OK et ensuite sur Accéder au module de formation (Français et Anglais). Le service gardiennage reçoit un mail spécifiant le début du test.

ArcelorMittal Wet	p-Tuteur : Accueil Sécurité 1 jour / Environnement du site d' Industeel Belgium
Langue	Language / Taal / Sprache O Français O English O Nederlands O Deutsch
Nom, prénom	Name, firstname / Naam, voornaam / Name, vorname
Adresse	Address / Adres / Adresse
Date de naissance	Date of birth / Geboortedatum / Geburtsdatum
Employeur	Your company (Employer) / Jouw bedrijf (Werkgever) / Ihr Unternehmen (Arbeitgeber)
Lieu de travail sur ce site (département)	Workplace (Department) / Werkplek (Afdeling) / Arbeitsort (Abteilung)
Numéro de téléphone	Phone number / Telefoonnummer / Telefonnummer
Votre contact Industeel Belgium	Your contact Industeel Belgium / Uw contactpersoon Industeel Belgium / Ihr Kontakt bei Industeel Belgium
	Ok



<u>Gestion de l'accès sur le site d'IB</u> <u>E-learning</u>

Ecran lancement de la formation



exique Numéros utiles Contactez-nous				US-Formation Ressou	irces Info+ C	ù Suis-je ? Quitte
Si le chapitre est réussi, le statut	est vert.					
Votre syntnese de resulta	ats					
					Ļ	ArcelorMittal
Chapitre	O Statut	Score minimum %	Score réalisé	⑦ Voir le chapitre	Nb questions	Voir le 7 Quiz
1 Généralités		80%	100%	CHAPITRE	7	QUIZ
2 Que faire en cas d'accidents ?		80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
3 Les moyens de protection		80%	0%	CHAPITRE		QUIZ
4 L'ordre et la propreté - Tri des déchets		80%	0%	CHAPITRE	4	QUIZ
Passeport SSE IB - Module A - Les BASIQUES						
exique Numéros utiles Contactez-nous				US-Formation Ressou	irces Info+ C	ù Suis-ie ? Quitte

Votre synthèse de résultat	ts				ł	ArcelorMittal
Chapitre	 Statut 	Score minimum %	Score réalisé 🔂	🕜 Voir le chapitre 🔆	Nb questions	Voir le ? Quiz
1 Généralités		80%	100%	CHAPITRE		QUIZ
Que faire en cas d'accidents ?		80%	0%	CHAPITRE	10	QUIZ
3 Les moyens de protection		80%	0%	CHAPITRE		QUIZ
L'ordre et la propreté - Tri des déchets		80%	0%	CHAPITRE	4	QUIZ



Fin du module

imprimer le certifica	t.	NON CONCERNÉ NON CONCERNÉ NON CONCERNÉ				
15 La santé		80%	100%	CHAPITRE	6	QUIZ
16 La signalétique		80%	100%	CHAPITRE	10	QUIZ
Résultat global :	PASSEPORT INDU	STEEL BELGIUM Mo	dule A - Les	basiques		
			A second state of the second state of the second state of the	A REAL PROPERTY OF A REAP		

Le service gardiennage reçoit un mail spécifiant la réussite du test.

Imprimer le certificat qui sera remis au garde de la loge en fin d'intervention.

10. Demande de dérogation

Une **demande de dérogation** peut être accordée pour des cas exceptionnels et de force majeure, sous réserve d'autorisation du membre COEX du secteur concerné.

La demande est envoyée par mail à DL-MAU-Visite + membre COEX en spécifiant :

- La personne de contact IB et n° de téléphone.
- Nom de la société intervenante.
- Nom et Prénom de l'intervenant.
- Date et heure d'arrivée.

Accès de l'intervenant au site

- L'intervenant se présente à une loge pour y être enregistré.
- Le garde téléphone à la personne de contact IB.
- La personne de contact IB vient à la loge prendre en charge l'intervenant.